

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1259

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : NASR SALAH

Date de naissance : 01.01.1952

Adresse : rue 23 N° 36 ALIA 1 - OULFA - CASA

Tél. : 0662 80 73 55

Total des frais engagés : 955,30

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 30/10/23

Nom et prénom du malade : NASR SALAH

Age: 71

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

affection de maladie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

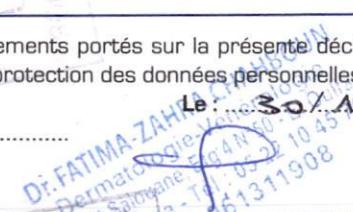
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 30/10/2023

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/01/23	C3		950 Dhs	Dr. FATIMA ZIHRA CHAMBOU Dermatologie-Venerologie 10 La Sidiqia El Fiq N°50 - El Oulta Casablanca - Tel : 05 22 10 45 76 INPE : 061311908

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	30/10/23	85,37

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Médicales TENSIFT			
DE ALLABOUCH Hafsa	<u>31.10.23</u>	<u>3500</u>	<u>680,00 Dh</u>
BD OUED TENSIFT 1^{er} ETAGE			
OUPE "J" OUI.PA CASABLANCA			

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. FATIMA-ZAHRA CHAHBOUN
Spécialiste en Dermatologie - Vénérologie

- Maladies de la Peau, Cheveux et Ongles
- Chirurgie Dermatologique
- Dermatologie Pédiatrique
- Dermato - Allergologie
- Lasers médicaux
- Médecine Esthétique



- أمراض الجلد ، الشعر والأظافر
- الجراحة الجلدية
- أمراض الأطفال الجلدية
- العلاج بالليزر الطبي
- طب التجميل

ORDONNANCE

Casablanca, le 30/10/23

M. Salah Naser

25/30

1) Ketoderm crème
1 app/j visage

25/30
visage
le soir
1 mois

2) xéolys crème visage
1 app/j le matin visage

3) crs lait maté 50%
1 app/j corps

25/30

06 03 66 63 85

05 22 10 45 76

chahboun.fz@gmail.com

10 Lotissement Salouane, Sami center à coté Marjane Market El Oulfa

Étage 4, Bureau 50, Casablanca

KETODERM 2%
CREMET 10G
P.P.V : 250H30
01/24/2026
6 118000 010928

Dr. FATIMA-ZAHRA CHAHBOUN
Spécialiste en Dermatologie - Vénérologie
Casablanca, Maroc
Téléphone : 05 22 10 45 76
Email : 06 03 66 63 85
N° SIREN : 11311908

Dr. FATIMA-ZAHRA CHAHBOUN

- Maladies de la Peau, Cheveux et Ongles
 - Chirurgie Dermatologique
 - Dermatologie Pédiatrique
 - Dermato - Allergologie
 - Lasers médicaux
 - Médecine Esthétique



- أمراض الجلد ، الشعر والأظافر
 - الجراحة الجلدية
 - أمراض الأطفال الجلدية
 - العلاج بالليزر الطبي
 - طب التحمل

ORDONNANCE

Casablanca, le 30/10/23

Mr. Salih Nasser
Lahmamia ~~Medical Center~~
Médicales TENSIFT
Dr. ALLABOUCH Hafsa
262 BD OUED TENSIFT 1er ETAGE
N° 100, Casablanca
Téléphone : 0524 81 11 11

- AST, ALT
- Cholesterol T, T_{cr}, HDL, LDL
- ac. urique
- HbA_{1c}

l
FATIMA ZAHRA CHAHBOUN
Dermatologue - Vénérologue
15, rue El Oulemia
Tel: 0522 104576
0522 1311908
chahboun.fz@gmail.com

06 03 66 63 85



05 22 10 45 76



chahboun.fz@gmail.com

10 Lotissement Salouane, Sami center à coté Marjane Market El Oulfa

Étape 4, Bureau 50, Casablanca

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES TENSIFT

276, Boulevard Oued Tensift, 1er étage
 OULFA
 CASABLANCA

Dr Hafsa ALLABOUCH
 Médecin Biologiste

Tél : 0522 90 90 20 - Fax : 0522 90 90 21

Casablanca le mardi 31 octobre 2023 Homme NASR SALAH

FACTURE N° 35163

Analyses :

Numération formule sanguine -----	B	80	
Hémoglobine glycosylée -----	B	100	
Cholestérol total -----	B	30	
Cholestérol HDL -----	B	50	
Cholestérol LDL -----	B	50	
Triglycérides -----	B	60	
Transaminases (ASAT) -----	B	50	
Transaminases (ALAT) -----	B	50	
Acide urique -----	B	30	Total : B 500

Prélèvements :

Sang-----	K	1
-----------	---	---

TOTAL DOSSIER 680,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Six Cent Quatre vingt Dirhams

La buratoire d'Analyses
 Médicales TENSIFT
 Dr. ALLABOUCH Hafsa
 267, BD OUED TENSIFT 1er ETAG
 GROUPE "J" OULFA - CASABLANCA



مختبر تنسيفت للكيمياء الطبية

Laboratoire d'Analyses Médicales Tensift

Biochimie - Hématologie - Bactériologie - Virologie - Parasitologie - Mycologie - Immunologie

د. حفصة علابوش
Dr. Hafsa ALLABOUCH
Médecin Biologiste

Ancienne Interne des Hopitaux de Lille - France
DU Antibiothérapie et Chimiothérapie anti-infectieuse-Lille
DU Qualité et Accréditation en Biologie Médicale-Lille

Dossier ouvert le : 31/10/23

Prélèvement effectué à 09:56

Édition du : 31/10/23

Homme NASR SALAH

Né (e) le : 01/01/1952

FATIMA ZAHRA CHAHBOUN

Réf. : 23J23A



Page : 2/4

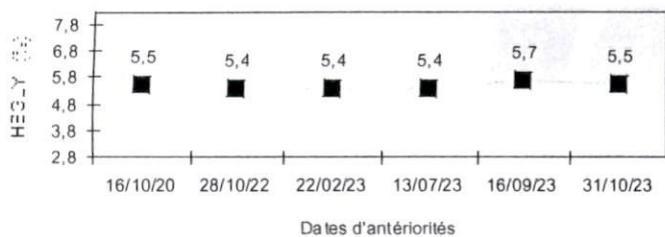
BIOCHIMIE

Hémoglobine glycosylée ----- : 5,50 %
(HbA1c) TOSOH

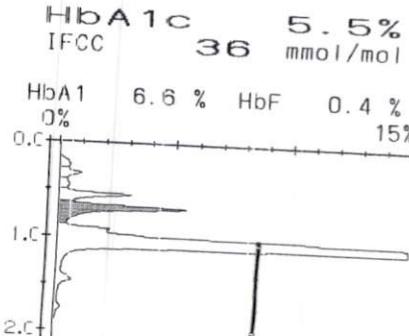
Interprétation

% HbA1c	Contrôle du taux de glucose
4 - 6.3	Intervalle non-diabétique
<7	Excellent équilibre glycémique
7-7.5	Assez bon équilibre glycémique
8-9	Equilibre glycémique médiocre (Action corrective urgée*)
> 9	Mauvais équilibre glycémique (Action corrective nécessaire*)
*Risque élevé de développer des complications cardiovasculaires à long terme comme des rétinopathies, néphropathies, neuropathies et cardiopathies	

Bilan glycémique normal.



Laboratoire d'Analyses
Médicales TENSIFT
Dr. ALLABOUCH Hafsa
267, BD OUED TENSIFT 1^{er} ETAGE
GROUPE "J" OULFA - CASABLANCA



Prélèvement à domicile sur rendez-vous

267, Boulevard Oued Tensift Groupe "J", 1er étage - Oulfa - 20220 Casablanca

Tél. : 05 22 90 90 20 - Fax : 05 22 90 90 21 - laboratoiretensift@gmail.com - www.laboratoiretensift.ma

CNSS : 9720732 Patente : 36017172 IF : 14474751 ICE : 001684731000025



Laboratoire d'Analyses Médicales Tensift

Biochimie - Hématologie - Bactériologie - Virologie - Parasitologie - Mycologie - Immunologie

د. حفصة علابوش
Dr. Hafsa ALLABOUCH
Médecin Biologiste

Ancienne Interne des Hopitaux de Lille - France
DU Antibiothérapie et Chimiothérapie anti-infectieuse-Lille
DU Qualité et Accréditation en Biologie Médicale-Lille

Dossier ouvert le : 31/10/23

Prélèvement effectué à 09:56

Edition du : 31/10/23

Homme NASR SALAH

Né (e) le : 01011952

FATIMA ZAHRA CHAHBOUN

Réf. : 23J23A

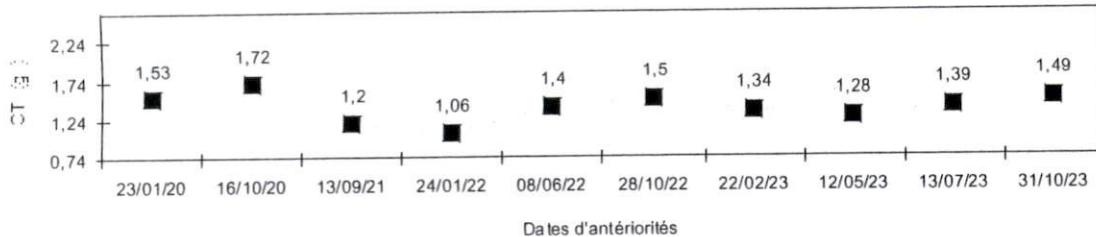


Page : 3/4

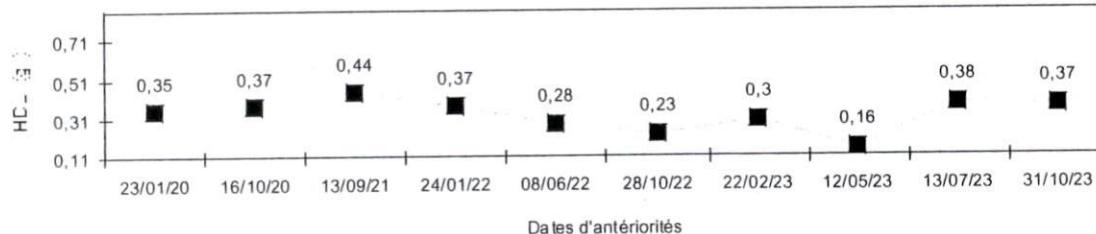
Normales	Antériorités
----------	--------------

13/07/2023

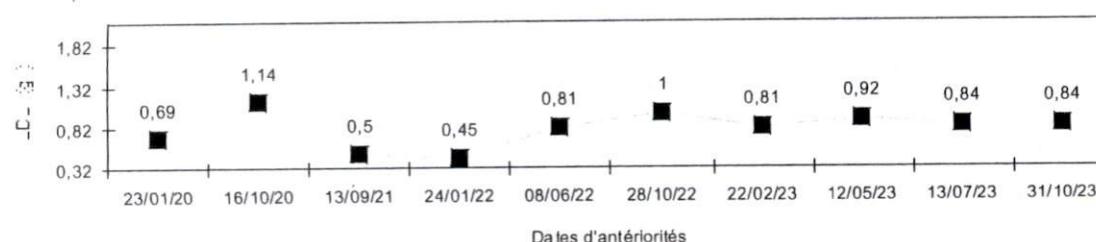
Cholestérol Total ----- (Technique turbidimétrique KONELAB 20 i)	Soit : 1,49 3,84	g/l mmol/l	1,4 - 2 3,61 - 5,15	1,39 3,58
---	---------------------	---------------	------------------------	--------------



Cholestérol HDL ----- (Technique turbidimétrique KONELAB 20 i)	Soit : 0,37 * 0,95	g/l mmol/l	0,4 - 0,65 1,03 - 1,68	0,38 0,98
---	-----------------------	---------------	---------------------------	--------------



Cholestérol LDL ----- (Technique turbidimétrique KONELAB 20 i)	Soit : 0,84 * 2,16	g/l mmol/l	0,89 - 1,6 2,29 - 4,12	0,84 2,16
---	-----------------------	---------------	---------------------------	--------------



Laboratoire d'Analyses
Médicales TENSIFT
Dr. ALLABOUCH Hafsa
267, BD OUED TENSIFT 1er ETAGE
GROUPE "J" OULFA - CASABLANCA

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

267, Boulevard Oued Tensift Groupe "J", 1er étage - Oulfa - 20220 Casablanca

Tél. : 05 22 90 90 20 - Fax : 05 22 90 90 21 - laboratoire@tensift.com - www.laboratoire@tensift.ma

CNSS : 9720732 Patente : 36017172 IF : 14474751 ICE : 001684731000025



د. حفصة علابوش
Dr. Hafsa ALLABOUCH
Médecin Biologiste

Ancienne Interne des Hopitaux de Lille - France
DU Antibiothérapie et Chimiothérapie anti-infectieuse-Lille
DU Qualité et Accréditation en Biologie Médicale-Lille

Dossier ouvert le : 31/10/23

Prélèvement effectué à 09:56

Edition du : 31/10/23

Homme NASR SALAH

Né (e) le : 01/01/1952

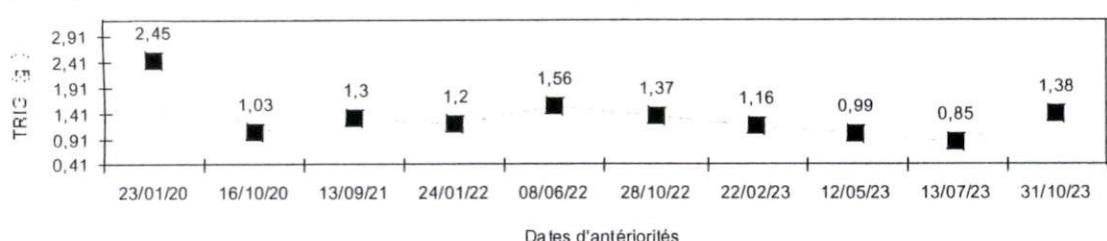
FATIMA ZAHRA CHAHBOUN

Réf. : 23J23A



Page : 4/4

			Normales	Antériorités
Triglycérides -----	1,38	g/l	0,59 - 1,85	0,85
(Technique turbidimétrique KONELAB 20 i)	1,58	mmol/l	0,67 - 2,11	0,97



Transaminases - SGOT / ASAT -----: 24 UI/L < 46
(Technique turbidimétrique KONELAB 20 i)

Transaminases - SGPT / ALAT -----: 19 UI/L < 50
(Technique turbidimétrique KONELAB 20 i)
Fonction hépatique normale.

Acide urique -----: 50,00 mg/l 35 - 70 16/10/2020 51,00
(Technique turbidimétrique KONELAB 20 i) Soit : 297,62 μ mol/l 208 - 417 303,57

Laboratoire d'Analyses
Médicales TENSIFT
Dr. ALLABOUCH Hafsa
267, BD OUED TENSIFT 1er ETAGE
GROUPE "J" OULFA - CASABLANCA

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

267, Boulevard Oued Tensift Groupe "J", 1er étage - Oulfa - 20220 Casablanca

Tél. : 05 22 90 90 20 - Fax : 05 22 90 90 21 - laboratoiretensift@gmail.com - www.laboratoiretensift.ma

CNSS : 9720732 Patente : 36017172 IF : 14474751 ICE : 001684731000025